

**En réponse à l'extension incontrôlée des terrasses de café
et à la campagne de presse lancée par des professionnels de la nuit,**

10 associations d'habitants créent le réseau « Vivre Paris ! »

(janvier 2010)

Paris, ville endormie ? Alors pourquoi tant de riverains se plaignent-ils de difficultés à dormir du fait de l'augmentation des nuisances sonores nocturnes ? Difficultés du business de la nuit et de la restauration ? Comment, dès lors, expliquer la multiplication dans de nombreux quartiers des restaurants, bars, lieux nocturnes, étendant toujours plus leurs terrasses ouvertes ou fermées ?

L'une des capitales européennes les plus denses

2 203 817 Personnes vivent à Paris *intra muros* (source INSEE). Contrairement à d'autres villes européennes, Paris est une ville très dense avec 240 habitants à l'hectare en moyenne (hors bois, source APUR*), juste derrière Le Caire et Manhattan. Les secteurs les plus courus de la capitale, notamment le centre historique, sont bien au-dessus de cette moyenne, avec parfois jusqu'à 450 hab/ha (Source APUR*). Le fait que la ville soit densément habitée et que sa vie diurne ne se résume pas aux activités commerciales et de bureau, mais comprenne aussi les allées et venues de populations de tous âges, depuis les plus jeunes jusqu'aux plus âgés, avec les cultures et les styles de vie les plus divers, est un très grand atout pour Paris : faut-il y renoncer ?

Paris n'est pas menacée de désaffection

Certains ont écrit ici ou là que Paris était menacée de « s'endormir ». Mais avec 29 millions de touristes par an, notre capitale est solidement installée en tête des villes les plus visitées au monde. On peut en souhaiter encore plus, mais faire de la désaffection de Paris un argument pour alléger ou supprimer les règles du partage de l'espace public relève d'une rhétorique douteuse.

Difficile d'y dormir la nuit

Les Parisiens participent pleinement à l'activité et à l'essor du secteur de la restauration et de la nuit. Mais parmi eux, il y a des gens qui doivent se lever tôt pour travailler, des enfants qui ont absolument besoin de 8 à 9 heures de sommeil par nuit, des personnes âgées, malades, fragiles. Leur reconnaît-on la liberté de dormir la nuit, ou cette liberté dépend-elle du bon vouloir des commerces environnants ?

Difficile d'y circuler le jour

Non seulement dormir devient impossible dans certains quartiers, mais circuler en tant que piéton relève du tour de force. Les trottoirs et voies piétonnes sont de plus en plus encombrés par des terrasses fermées, des terrasses ouvertes, des contre-terrasses, qui accueillent leurs clients jour et nuit, hiver comme été, servent souvent de fumoirs parfaitement illégaux et gaspillent de l'énergie et du CO2 en chauffant les rues. Des panneaux et chevalets divers sont placés au milieu du passage pour mieux attirer le chaland, et certains établissements n'hésitent pas à vendre leurs produits et parfois même à les cuisiner directement dans la rue.

Les règles concernant la circulation des personnes à mobilité réduite ont été améliorées, mais elles sont de plus en plus bafouées en pratique, en dépit du fait que Paris, parce qu'elle reste une ville habitée, accueille tout le panel des personnes concernées : personnes âgées, femmes enceintes, personnes avec des chariots à provisions, des poussettes, des bagages, personnes accompagnées de jeunes enfants...

Cohabiter dans le respect de la loi

Le mode de vie de dizaines de milliers de riverains doit-il être assujéti aux intérêts d'une partie des commerçants ? Peut-on imposer aux habitants des quartiers animés de devoir choisir entre subir les nuisances ou déménager ? Les commerçants savent se souvenir qu'ils ont des voisins copropriétaires quand il s'agit de payer l'entretien de ces étages situés au-dessus de leurs commerces, de ce joli décor qui attire leur clientèle, ou quand ils mettent en valeur le fait que leur commerce se trouve dans un quartier vivant et habité. Pourquoi, s'agissant des conditions d'exercice de leur activité, certains d'entre eux (pas tous, heureusement !) pourraient-ils ignorer qu'il existe des contraintes liées à la vie en communauté ?

La recherche du profit ou l'envie de faire la fête sont parfaitement légitimes, mais nous sommes choqués par l'idée que certains quartiers ou certaines rues devraient être entièrement dédiés à ces activités. Peut-être pourrait-on l'envisager s'il était possible de créer *ex nihilo* des quartiers non habités et consacrés à la fête ou au commerce à Paris, mais la réalité parisienne n'est pas celle-là. Nous devons donc faire en sorte que commerces de proximité, restauration, lieux de vie nocturne, riverains, piétons, cohabitent de façon harmonieuse, chacun respectant la loi commune.

Le réseau « Vivre Paris ! »

En janvier 2010, dix associations, certaines parisiennes, d'autres nationales, ont décidé de se constituer en réseau, afin :

- de rappeler que personne ne peut exercer une activité, fût-elle créatrice de richesse, en bafouant les droits et la liberté d'autrui,
- d'agir pour défendre les droits des habitants de Paris à dormir la nuit et à circuler sans entrave sur l'espace public le jour,
- d'informer les Parisiens sur leurs droits et leurs obligations en matière d'utilisation de l'espace public et de nuisances nocturnes,
- de demander à participer aux « Etats-Généraux de la nuit » qui ont été annoncés par le Président du Groupe communiste du Conseil de Paris, Ian Brossat,
- de demander à participer à la révision du règlement des terrasses annoncée par l'adjointe du Maire de Paris en charge du commerce, Lyne Cohen-Solal.

Voici la liste de ces 10 associations :

- **Association Vivre aux Halles, Montorgueil, Saint-Eustache, Montmartre (1^{er})**
- **Association Accomplir (1^{er} et 2^{ème})** – www.accomplir.asso.fr
- **Vivre le Marais ! (3^{ème} et 4^{ème})** – www.vivrelemarais.typepad.fr
- **Association Aubriot-Guillemite (4^{ème})**
- **Association Descartes-Mouffetard (5^{ème})** – descartes.mouffetard@orange.fr
- **Quartier Latin Passionnement (5^{ème}-6^{ème})** – www.quartier-latin-passionnement.fr
- **SOS Bruit Paris 6^{ème}** – ackerphil@yahoo.fr
- **Les riverains de la Butte aux Cailles (13^{ème})** – <http://lesriverains.cybermatrice.biz>
- **ADVTV (Association de défense des victimes de troubles de voisinage)** – <http://nuisances.advtv.free.fr/>
- **Les Droits du Piéton** – www.pietons.org

Pour nous contacter : **01 40 28 06 21 – 06 75 21 80 34 – contact@vivre-paris.fr**

* APUR : Atelier parisien d'urbanisme.

Pourquoi il faut agir !

Voilà, ci-dessous, le type de réflexions, de remarques que le Réseau « **Vivre Paris !** » peut entendre régulièrement. Chacune de nos associations connaît de nombreux cas de personnes, de familles dont la vie est devenue difficile voire impossible dans certains quartiers de Paris. Nos adhérents pourront vous apporter leurs témoignages si vous le souhaitez.

« On a l'impression que les restaurants et boîtes ont pris le pouvoir à Paris. De toute façon, ce n'est pas possible de discuter avec eux, on se fait insulter à chaque fois. 'T'es de la police ?' Voilà ce qu'ils me répondent. »

« Ils ont commencé par prendre un peu plus de place puis à bâcher leur terrasse et ont laissé fumer, mais jamais ils n'ont voulu faire des efforts pour sensibiliser leur clientèle au bruit. »

« Quand le restaurant ferme enfin, ce sont les gens qui rentrent chez eux, éméchés ou pas. Ils crient, renversent une poubelle, chantent une chanson. Ils s'amusent. Moi aussi j'aime m'amuser, mais est-ce qu'ils se rendent compte qu'il y a des gens comme eux toutes les 10 minutes devant chez moi. Je ne dors plus. »

« 'Oh ! Mais on s'en fout des riverains, ce ne sont pas eux nos clients', m'a dit un jour un restaurateur. »

« Ils me disent que je n'ai qu'à déménager : et le prochain locataire, il dira quoi au bout de six mois à les supporter ? Non, je vais me battre pour avoir le droit de vivre à Paris. Paris doit-il se vider de ses habitants ou ne plus être habité que par des touristes qui n'y passent que pour venir s'amuser ? »

« Sous prétexte que la zone est plus ou moins piétonne, les terrasses et les chevalets occupent toute la largeur du trottoir. Mais il y a toujours des voitures qui passent de temps en temps, et surtout des scooters. Pour les personnes âgées, ce n'est pas rassurant de marcher sur la chaussée. »

« Je ne passe plus rue Montorgueil car avec mon gamin qui court partout et l'obligation de descendre tout le temps du trottoir pour marcher sur la rue, je ne suis pas rassurée ».

« Dans la moindre petite rue, même toute étroite, vous avez des terrasses qui s'installent, jour et nuit. Le soir, ça résonne, surtout quand les gens se mettent à chanter, à rire, à crier. »

« Ça rime à quoi, des terrasses en hiver, bâchées de plastique et chauffées ? C'est juste une extension quasi gratuite de la surface commerciale sur l'espace public. »